

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de la crise sanitaire et du confinement que nous subissons tous, la Fédération Française Aéronautique a poursuivi ses activités en multipliant les contacts avec ses partenaires institutionnels pour limiter au maximum l'impact de cette crise sur nos aéroclubs, tout en continuant à travailler sur des dossiers de plus long terme.

Vous le savez, cette année 2020 sera une année particulière et totalement inédite où notre activité, tant dans ses modalités que dans sa volumétrie, sera fortement impactée et ne sera comparable à aucune autre.

Pour limiter les impacts de cette crise, la FFA, avec le CNFAS, a notamment travaillé avec la DGAC sur :

- L'obtention d'une reconnaissance d'intérêt général pour les aéroclubs fédéraux afin de pouvoir convoier les aéronefs vers des ateliers de maintenance. Cette attestation, que nous voulions initialement obtenir pour l'ensemble de la communauté, a fait l'objet de fortes discussions avec la DGAC afin que cette attestation puisse répondre aux critères imposés par le Gouvernement.
- La rédaction de la Décision portant dérogation sur les dates de validité des licences, qualifications (en règle générale : 8 mois à partir de la date de fin de validité) et visites médicales du personnel navigant non commercial. Cette Décision sera publiée dans les tous prochains jours, à notre demande, pour que la fin de cette dérogation ait une date simple à retenir : le 31 décembre 2020. La FFA vous fera parvenir cette Décision accompagnée d'une Fiche Pratique de la Commission Formation pour vous aider dans la lecture du document de la DGAC.

Nous travaillons, bien sûr, sur le déconfinement et sur les méthodes à mettre en place dès que la reprise de l'activité sera possible pour nous. Ce travail est incontestablement complexe car nous devons nous tourner vers la DGAC bien évidemment, mais aussi d'autres Autorités dont le Ministère des Sports et tenir compte de l'évolution des décisions du Gouvernement. C'est pourquoi la déclaration du Premier Ministre de ce mardi 28 avril était attendue pour fixer les grandes lignes du périmètre du déconfinement. Périmètre qui d'ailleurs pourra encore évoluer puisqu'une nouvelle échéance décisionnelle au 7 mai a été fixée.

Sur la base des déclarations faites par le Premier Ministre et des informations connues à ce jour, la stratégie de déconfinement défendue par la FFA pour ses clubs va reposer sur les axes d'action suivants :

- Rédaction et envoi prochain aux clubs de préconisations pratiques d'application des mesures barrières, rédigées par notre commission médicale (port du masque dans le cockpit, désinfection, etc.) ;
- Reprise de notre activité dès le 11 Mai dans le respect des consignes gouvernementales annoncées le 28 avril, et éventuellement celles qui seront annoncées le 7 mai ; et donc reprise des vols de manière responsable et raisonnée, d'où les axes de discussion suivants avec les Autorités :
 - priorité aux vols d'instruction en double commande ;
 - pas d'obstacle aux vols « solo » ;
 - limitation éventuelle des vols en distance selon les préconisations sanitaires (dans l'attente de l'annonce des mesures concrètes de différenciation régionale) ;
 - maintien d'une dérogation pour les vols de maintenance vers des ateliers au-delà la limite de distance qui pourrait être appliquée dans un contexte de différenciation régionale du déconfinement ;
 - limitation éventuelle des vols avec passagers aux membres de la famille ou du club.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle donne la logique initiale de la reprise d'activité : privilégier la reprise des vols pour nos membres et l'entretien de nos avions.

Chacun de nous comprend que le retour à une activité « quasi-normale » se fera au fur et à mesure de l'évolution des consignes gouvernementales, notamment pour les vols de découverte, les vols « BIA », les vols à partage de frais élargi, et plus généralement pour l'ouverture de nos clubs aux non-membres.

Nous sommes actuellement dans une phase de discussion avec les Autorités sur les modalités d'application des mesures annoncées le 28 avril, qui, comme chacun a pu le constater, génèrent nombre de débats et de polémiques.

Soyez certains que la FFA est résolument engagée pour permettre la reprise de nos vols au plus vite dans les meilleures conditions possibles compte tenu du contexte actuel.

Je vous souhaite à tous, une bonne santé et aussi, je l'espère, de bons prochains vols !

Cordialement,

Jean-Luc CHARRON
Président
Fédération Française Aéronautique